



CP CONSEIL FORMATION

CONSEIL • COACHING • FORMATION • BILAN DE COMPÉTENCES

Accompagner l'Humain

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- Poser les constats de la situation actuelle sous tous les angles : contexte, projets, objectifs collectifs à atteindre, problématique.
- Prendre du recul sur ces constats en définissant des objectifs opérationnels du collectif pour dépasser les zones d'inconfort.
- Prendre conscience de l'impact du comportement « d'ouverture » de chacun, pour le bien de chaque membre du groupe et pour le bien du groupe.
- Repérer les pistes d'évolution possibles pour favoriser la puissance du collectif.
- Mettre en oeuvre un plan d'actions concrètes au fur et mesure du coaching pour ancrer la démarche de changement, de progression au sein du collectif.

CONTENU DE LA PRESTATION

1. Contractualisation d'un engagement entre les parties concernées (entreprise, coach et groupe coaché) :

- Préciser et énoncer clairement les rôles de chacun et les objectifs à atteindre : transformer les constats à dépasser en buts concrets.
- Rappel du **cadre déontologique** indispensable à la prestation : **confidentialité** absolue, **bienveillance** et accueil du collectif par le coach dans son fonctionnement, ses habitudes, ses croyances, ses règles, ses réflexions... et **volontariat** du groupe coaché.

2. Séances de coaching :

- Partir d'une situation concrète et définir un objectif opérationnel à chaque séance.
- Identification des « stratégies de réussite et de satisfaction » et des « stratégies d'échec et d'insatisfaction » à travers la situation travaillée.
- Recherche de solutions personnalisées et co-construites avec le groupe et permettre à chaque membre du collectif de mobiliser son engagement à les mettre en oeuvre.
- Définir la part de responsabilité de chacun quant à l'évolution du collectif.
- Intégration de ces nouvelles ressources pour passer du plan d'action à l'action, à la fois au niveau collectif et au niveau interpersonnel, chaque membre du groupe pour le groupe.

3. Mise en oeuvre des actions engagées après chaque séance :

- L'équipe coachée teste les actions co-construites et pour lesquelles il s'est engagé avec son coach.
- Il évalue sa progression, ses difficultés éventuelles en temps réel et réajuste.

4. Évaluation du coaching d'équipe :

- Débriefing autour des constats de changement, des points travaillés durant le coaching et des apports entre l'entreprise, le collectif et le coach.
- Envisager d'autres objectifs collectifs à mener à court et à moyen terme pour boucler le travail de processus engagé au cours du coaching d'équipe.

COACHING PROFESSIONNEL COACHING D'ÉQUIPE

Permettre à tout collectif de mener
au mieux ses projets

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : tout collectif volontaire (équipe professionnelle, CODI, gouvernance, ...) ; ressentant le besoin d'être accompagné pour franchir un cap stratégique, une situation inconfortable, une nouvelle étape de vie d'équipe ou de groupe...

Prérequis : sans prérequis.

EFFECTIF

Une équipe, un collectif (taille variable), prestation totalement personnalisée au groupe concerné.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation : un état de présence et une progression pédagogique sur mesure.

Evaluation des résultats : des objectifs d'évolution personnalisés et un questionnaire d'évaluation en fin de prestation.

Cadre déontologique strict : confidentialité absolue, bienveillance sous tous les angles du coach, engagement et volontariat du coaché.

CALENDRIER

À définir avec l'entreprise et le collectif concerné selon ses besoins.

COÛT ET DURÉE

Nombre de séances à définir selon les besoins et à répartir dans le temps.

Pour 1 séance : ½ J en présentiel.

À partir de 1300 euros H.T./J de formation.

Devis personnalisé sur demande de l'entreprise.

Délai d'accès : les inscriptions sont gérées par l'entreprise cliente et sont communiquées 15J minimum avant le début de la formation.

Accessibilité : Le coaching se déroule dans les locaux du client qui devra attester de la conformité de ses locaux ; idem si un autre lieu était prévu par le client.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et ajustée pour les personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à me contacter.

Contactez

CP CONSEIL FORMATION

CÉLINE PAUL, Consultante/Psychologue du travail

06 84 84 19 96

cp.conseil.formation@gmail.com

www.CpConseilFormation.fr